

Compte-rendu de la réunion du Collectif du 22/10/09

Le Collectif de défense des activités des 2 C.H. de Montceau et du Creusot a examiné concrètement ce qu'implique objectivement le démantèlement de services du dit « Groupement de Coopération Sanitaire » (GCS) pour les usagers des deux centres hospitaliers. Il induit la suppression de 93 lits dont 38 sur 76 en maternité et pédiatrie et condamne les 44 lits de Jean Bouveri. De 28 lits de chirurgies différentes avec fermeture de services au Creusot et à Montceau où sont seulement maintenus ceux de la chirurgie orthopédique et ambulatoire. Il condamne les 10 lits de surveillance continue aux urgences de Montceau où là elles ne feront qu'être « orientées » et non plus « traitées » sur place pour l'obstétrique, la pédiatrie et les chirurgies, à l'exception de celles des chirurgies orthopédique et ambulatoire, de celles purement médicales, de celles de la cardiologie et des maladies respiratoires. Ne subsistent en tout et pour tout que les 7 lits de l'Hôtel-Dieu pour traiter toutes les urgences graves de tout le territoire de la CCM et bien au-delà. Les 30 lits de chirurgie orthopédique, traumatologique, rhumatologique, ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu seront supprimés, avec donc un seul service à Montceau de 54 lits au lieu des 78 pour les 2 sites. Fermeture également des 11 lits du service de chirurgie ambulatoire au Creusot et passage de 14 à 18 lits de celui du C.H. de Montceau. Fermeture des 15 lits de médecine oncologique (cancer) au Creusot et nouveau service à Montceau de 20 lits. Maintien du seul service de diabétologie au Creusot qui passe de 15 à 20 lits. L'hôpital de jour du Creusot de 6 lits passe à 5 de diabète et celui de Montceau sera de 26 lits. Au court séjour de l'Hôtel-Dieu maintien des 20 lits existants, idem à Montceau pour les 45 lits en place. Et + 31 lits en médecine polyvalente, gériatrie, soins palliatifs à Montceau, et + 20 lits au Creusot pour les mêmes spécialités.

Comme il est aisé de le constater les usagers montcelliens et creusotins, les familles et les personnels vont avoir à se déplacer d'une ville à l'autre et encore faudra -il qu'il y ait des lits de libres dans l'un ou l'autre des deux établissements.. L'accès égalitaire à une santé de proximité n'existera donc plus. Que fait-on de la règle de l'indispensable principe de précaution qui devrait être appliqué en raison de l'indéniable montée en puissance de la pandémie H1 N1. La sagesse sécuritaire voudrait au moins que soient immédiatement suspendues toutes les fermetures de lits engagées dans tous les hôpitaux de France. Notre Collectif est prêt à recueillir tous les témoignages de toutes celles et ceux qui seront nombreux à être confrontés à une ou des situations difficiles consécutives aux suppressions de services et de lits, à l'allongement des trajets ou à tout autre problème rencontré.

En ce qui concerne le plan de retour à l'équilibre financier exigé du GCS .Il faut que le public sache déjà que les 5 millions d'euros versés par l'Agence Régionale de l'Hospitalisation trois ans durant, sont réalisés sous forme d'emprunt de restructuration du GCS effectués auprès d'une banque (Dexia?) avec intérêts. Dans de telles conditions nous avons bien du mal à comprendre comment il est possible de passer- comme l'indique les chiffres de ce plan- des prévisions de 13,531 millions d'euros de déficit en fin 2009 et aboutir à une prévision de résultat excédentaire de 1,818 millions d'euros au 31/12/2013?.. Le Collectif va bien sûr étudier davantage le document et il a pris la décision de poser des questions en préalable à une demande d'entrevue au Directeur du C.H. Montcellien.

En ce qui concerne la construction d'un nouveau centre hospitalier public dans le territoire de la CCM, les fermetures annoncées de 182 blocs opératoires en France ne laissent présager rien de bon pour l'érection d'un C.H. public flambant neuf. De notre point de vue ce n'est ni plus ni moins qu'un miroir aux alouettes destiné à faire accepter le désastreux GCS à ceux qui ont exclu de travailler à rassembler large et à appeler à agir dans l'unité plutôt que de céder sans combattre aux injonctions du Ministère de la Santé. Ceux là se préparent déjà à dire demain que ce n'est pas de leur faute mais celle du gouvernement qui n'a pas tenu ses engagements sachant pertinemment qu'il ne s'est engagé que sur un projet et surtout pas sur la construction. Quant à ceux appartenant à la majorité ils diront eux que la condition du retour à l'équilibre financier du GCS n'ayant pas été remplie son financement ne peut être autorisé par Madame Bachelot. Nous persistons donc à penser et à travailler pour qu'émerge un rapport de force populaire susceptible d'imposer la véritable solution qui réside dans l'exigence du rétablissement et de l'amélioration de toutes les activités des deux centres hospitaliers afin de satisfaire, de proximité et sans discrimination de revenus, les besoins des usagers des bassins montcellien, creusotin et de leur environnement que seul peut satisfaire un service public hospitalier moderne et efficace, digne de l'entrée dans le 3ème millénaire.

Nous avons demandé à rencontrer les élus des 9 communes du grand bassin minier. Le Député- Maire a fait savoir qu'il était d'accord .Après consultation des élus entre eux la date est fixée au jeudi 26/11 à 17 H salle du Conseil Municipal de la Mairie de Montceau. Le Collectif a décidé que deux de ses membres participeraient à la rencontre nationale de la coordination nationale de défense des hôpitaux et maternités de proximité du 28/11/09 à Die dans la Drôme où seront notamment examinés les dossiers juridiques après une dizaine de victoires sur ce plan là. Vous trouverez sur le site <http://www.coordination-nationale.org>

d'importantes informations et sur les résultats de la déplorable politique hospitalière conduite par le gouvernement, et sur les luttes menées partout en France , et sur notre activité de Collectif.